

ACTION TEST « TOXIQUES DU GAVE DE PAU »
DEMANDE DE SUBVENTION

Les objectifs de l'action test consistent à l'amélioration de la connaissance des pratiques phytosanitaires des utilisateurs non agricoles, la promotion de la bonne élimination de ces produits et l'incitation à des pratiques alternatives.

Dans le cadre de cette opération, la Ville de Lourdes a souhaité s'engager dans la démarche d'amélioration des pratiques phytosanitaires, mise en place par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost.

Une des principales actions consiste à favoriser des alternatives de gestion biologiques ou raisonnées sur le site du golf de Lourdes permettant de limiter les risques de perturbation ou de dégradation de la qualité de l'eau du lac.

A cette initiative, la Ville de Lourdes va également mettre en place un plan communal de désherbage, développer la formation de ces agents et acheter du matériel alternatif.

La Ville de Lourdes sollicite donc auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne une subvention d'un montant de 883,00 Euros, pour la réalisation de cette opération d'un montant estimé à 1.766 € HT, soit 2.112,14 TTC.

PROJET DE DELIBERATION

Après avis de la 1^{ère} et 5^{ème} Commission, les membres du Conseil Municipal :

1°) adoptent le rapport présenté,

2°) décident de demander l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour la mise en œuvre de ces actions,

3°) autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents découlant de la présente délibération.